

**ÉLECTIONS DU 25 MARS 2017
LISTE POUR LE COMITÉ DIRECTEUR**

Titre de la liste :

N°	NOM / PRÉNOM	N°	NOM / PRÉNOM	N°	NOM / PRÉNOM
1		9		17	
2		10		18	
3		11		19	
4		12		20	
5		13		21	
6		14		22	
7		15		23	
8		16			

Signature du responsable de la liste :

Nous vous rappelons que :

- *la liste doit être complète, c'est-à-dire contenir vingt-trois noms.*
- *Seules peuvent être élues au comité directeur les personnes remplissant une des conditions suivantes :*
 - *être ou avoir été classé(e) série nationale en haltérophilie chez les juniors ou seniors,*
 - *être arbitre haltérophile de niveau national au minimum,*
 - *avoir occupé un poste d' élu, au titre de l' haltérophilie, dans une structure fédérale (comité départemental, ligue régionale ou comité régional ou Fédération) pendant au minimum un mandat,*
 - *être médecin,*
 - *être un(e) représentant(e) de la musculation (dont l'un d'eux est président de la commission technique musculation santé bien-être et/ou une femme),*
 - *être une personne qualifiée (au maximum deux personnes dans la liste).*

Le (la) candidat(e) à la présidence doit obligatoirement être choisi(e) parmi les membres du comité directeur remplissant une des trois premières conditions énumérées ci-dessus.